Ile de France
www.snupeidf.free.fr

HALTE A LA DESINFORMATION !

Pour 2012 toutes les prestations versées en 2010 et 2011 doivent être maintenues et le seront peut-être même au-delà de ce qui a été versé.

Après 3 mois d'attente la DG se décide enfin à verser Fin Avril aux CE de Pôle Emploi, le budget alloué auparavant à la CNGASC (1,3% de la masse salariale) qui depuis le Jugement de la cour d'appel de Paris du 5/01/2012 était dû et que le SNU avait réclamé à corps et à cris depuis Janvier (2 CE en Bretagne et en Lorraine ayant même intenté une action judiciaire pour le demander).

Du coup les CE pourront enfin décider dans cette année 2012 et qui sera une année transitoire (avant une mutualisation nationale respectueuse du droit, des CE et des élections), de verser les prestations anciennement versées par le « National » :

- Les allocations enfants handicapés,
- La dotation Enfants,
- La dotation agents,
- Les prêts et secours,

A noter que le CE IDF anticipant ce versement a voté dès Février des prêts et secours anciennement gérés par la CNGASC, et dès Mars la reconduction allocation Enfants handicapés avant même d'avoir reçu les sommes de la DG (grâce à l'insistance du SNU en bonne partie).

Pour notre part nous réclamons depuis Février que ce budget qui est dû au CE, soit versé au plus vite aux agents et que l'on nous en informe, jusqu'alors c'était silence radio de la DR.

SNU FSU Ile de France 4-14 rue Ferrus 75014 Paris - tél : 01.58.10.45.39/40/42 Fax : 01.58.1045.43
Mail : snu.idf@pole-emploi.fr

Pour ce qui est des prestations versées en 2010 et 2011 par le CE IDF, en Janvier et Février ont été votés au CE :

- Les prêts et secours,
- Les prestations loisirs et culture (billeterie, spectacles loisirs divers…)
- Des sorties et prestations enfants …

Nous demandons depuis Février 2012 le vote des autres prestations :

- Les Chèque Vacances agents,
- Les aides à la formation,
- Les aides aux Voyages, courts séjours et linéaires…

Nous ferons tout pour que des majorités claires avec si possible de la solidarité et de l'équité entre tous, permette de voter enfin ces prestations au CE du Mois d'Avril.

Toutes ces prestations sont maintenues !

Au niveau « National » le SNU est à l'initiative d'un projet de commission du CCE mutualisant le 1,3% avec la CGT, SUD, le SNAP et rejoignant une bonne partie des propositions de la CFDT.

Nous sommes partout où nous le pouvons facteur de réunion du maximum d'organisations syndicales, dans la clarté, le respect du droit, le respect de la solidarité entre les agents et entre les régions de Pôle Emploi.

Quelles OS défendent-elles réellement vos intérêts ?

2012 : Année de toutes les campagnes.

Restez sur vos gardes !

Ces questions nous concernent tous, n'hésitez pas à nous interpeller.

SNU FSU Ile de France 4-14 rue Ferrus 75014 Paris - tél : 01.58.10.45.39/40/42 Fax : 01.58.1045.43
Mail : snu.idf@pole-emploi.fr